

Image not found or type unknown



Un conseil d'administration est-il obligatoire dans une association loi 1901 ?

Fiche pratique publié le 20/06/2014, vu 405 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Les associations loi 1901 contiennent généralement un conseil d'administration, le plus souvent chargé d'exécuter les décisions prises par l'assemblée générale. Qui peut devenir membre du conseil d'administration d'une association ? Comment fonctionne-t-il ?

Le conseil d'administration est composé de membres de l'association, généralement élus par l'assemblée générale. Dans les petites associations, il se confond généralement avec le [bureau](#).

[Voir le guide](#)